

SCI 4S
Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 23 rue de la Coquillonne – 38150 ASSIEU
848 187 316 RCS VIENNE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 3 JUIN 2025

LES SOUSSIGNES :

- Monsieur Sébastien SICILIA MARTINEZ, propriétaire de 990 parts sociales,
- Monsieur Stéphane SICILIA, propriétaire de 10 parts sociales,

Seuls associés de la société SCI 4S, désignée ci-dessus,

Statuant dans les conditions prévues aux statuts,

Reconnaissant que tous les documents et renseignements leur permettant de se prononcer en connaissance de cause ont été tenus à leur disposition au siège social,

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES

- Modification d'adressage du siège social et mise à jour corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les soussignés, compte tenu d'une modification d'adressage votée par la ville d'ASSIEU, prennent acte que le siège social de la Société, initialement fixé 23 rue de la Coquillonne – 38150 ASSIEU, se situe désormais 57 Impasse de la Plaine – 38150 ASSIEU.

En conséquence, les soussignés décident de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège de la société est fixé : 57 Impasse de la Plaine – 38150 ASSIEU »

Le reste de l'article reste inchangé.

DEUXIEME DECISION

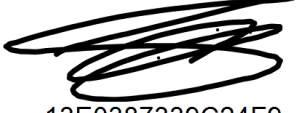
Les soussignés, donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés.

Monsieur Sébastien SICILIA MARTINEZ

Signé par :
Sébastien SICILIA
971EC626257945D...

Monsieur Stéphane SICILIA

Signé par :

13E0387339C24F9...